

SÉNAT

Paris, le 11 Juin 1895

Mon cher Pifoi,

Sur la instance de Chauvieu
j'ai fait une démarche au ministère
pour son école & celle du Puley.

Pour cette dernière, à laquelle
je t'aim tout particulièrement &
que je vous avais instamment
recommandée, il m'a été répondu
que la subvention ne serait pas
donnée en 1895 mais à la fin de
l'exercice de 1896.

Ce refus brutal, motivé par
le manque de fonds, l'est surtout
par le rang dans lequel le
Puley a été présentée par la

Réjection et par l'absence complète
au denier de toute recommandation
spéciale et pressante.

Vous m'avez oublié. Je l'ai
constaté avec quelque peine :
Je ne suis pas cependant de
ceux qui vous fatiguent de
demander.

La conséquence de ce refus
est du plus désagréable pour moi
et va créer dans le commandement
du Tulez des divisions et des
conflits que je n'étais éploré
de prévenir, mais qui auront
libre cours maintenant.

Cet échec est d'autant plus
ennuyeux qu'il arrive avec
les vacances dans une région

ou j'ai toute ma relation.

On me reprochera négligence
et incurie pour n'avoir pas
pu obtenir une subvention
inscrite dans la loi à une
Commune qui n'a marchandé
aucun sacrifice pour posséder
une maison d'école convenable
& complète après avoir
cette plus de 20 ans pour
arriver à sa création.

On me montrera les
Communes qui se sont
refusées à appliquer les
règlements de constructions
scolaires et qui reçoivent
subvention pour des
réparations, constructions

et aménagements déplorable.

Ma visite au ministère
m'a confirmé la sanction
de bons étrangers nicotéon

J'en suis sorti fier
ce qui est bon contraire
à mon casus habituel

Très affectueux
salutations, mon
cher père

S. Henry